

#### MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



CONSEILLER 1
Patrick
Clowery



CONSEILLER 2

Jacques
Lambert



CONSEILLER 3
Jacques
Bogenez



CONSEILLÈRE 4 Maryse Gaudreau



CONSEILLÈRE 5 Danielle Côté



CONSEILLÈRE 6 Sylvie Cassar

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY 4765 chemin de Capelton Canton-de-Hatley (Québec) J0B 2C0 Tél.: 819 842-2977 Courriel: info@cantondehatley.ca Heures d'ouverture: Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

#### **MOT DU MAIRE**

Chères citoyennes, Chers citoyens,

#### **Dame Nature**

Sans entrer dans les grands sujets qui sont les changements climatiques, nous pouvons dire que nous avons été particulièrement touchés par les aléas de Dame Nature. Notre région a été épargnée par les grands feux de forêt, mais nous avons quand même vu les effets de la sécheresse sur la végétation. Nous avons été plusieurs semaines en



interdiction de faire des feux à ciel ouvert, pour des raisons devenues évidentes. Quotidiennement, nous avons pu suivre l'évolution de la situation sur le site de la Société de protection des forêts contre le feu, <u>sopfeu.qc.ca</u>. Nous avons tous intérêt à nous familiariser avec cette source d'information, notamment avant d'allumer un feu à ciel ouvert. De plus, un permis de feu à ciel ouvert est requis (sans frais) en contactant la Régie Incendie Memphrémagog Est au 819 838-5877 poste 209.

#### Prudence sur les plans d'eau

Plusieurs d'entre nous profitent de la belle saison pour s'aventurer sur les lacs et cours d'eau. Malgré une sensibilisation de longue date, encore trop de personnes prennent des risques inutiles. Environ 70% des noyades au Québec surviennent, selon la Société de sauvetage, dans les plans d'eau naturels (rivières et lacs). Le plus grand facteur de risque est l'omission du port de vêtement de flottaison individuel (VFI) ou gilet de sauvetage. D'autres facteurs incluent le chavirement, la navigation en solitaire, l'incapacité à nager et la consommation d'alcool. Que vous soyez en sortie de pêche ou simplement à vous rafraîchir dans une rivière, je vous invite à mettre toutes les chances de votre côté!

#### Travaux de voirie

La Municipalité poursuit ses investissements sur le réseau routier. Une partie importante de nos ressources municipales vont vers l'entretien de notre réseau routier de plus de 70 km. Le printemps nous révèle souvent des faiblesses sur le réseau et notre équipe s'y attaque durant la belle saison. Si vous avez des préoccupations touchant le réseau routier, nous vous invitons à utiliser le formulaire de requête disponible sur le site <u>cantondehatley.ca/info/requeteou-plainte/</u>. Ceci facilite le suivi par l'administration.

#### Salles de l'Hôtel de Ville

La salle communautaire de l'Hôtel de ville, souvent utilisée pour des activités de loisirs, est aussi disponible en location pour les événements privés de citoyens. La salle du conseil, présentement en rénovation, sera aussi disponible dans les prochains mois et inclura une nouvelle cuisine. Nous espérons que ça permettra de diversifier les activités et événements possibles pour les citoyens.

Je vous souhaite un bel été rempli de soleil!

Vincent Fontaine, maire



#### **RAPPORT FINANCIER 2022**

Rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour la municipalité du Canton de Hatley

Chères citoyennes, Chers citoyens,

En vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal, je vous présente le rapport financier 2022.

#### Rapport financier consolidé

Le rapport financier consolidé comprend les partenariats suivants: Régie du Parc régional Massawippi (20%), Régie incendie Memphrémagog Est (13,60%), Régie des eaux Massawippi (24,5%) et la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (2,75%). Cependant, dans le but d'aider à la compréhension, nous présenterons les faits saillants de la portion municipale seulement. Le rapport consolidé est néanmoins disponible sur le site internet cantondehatley.ca. Le rapport 2022 se termine avec un excédent final de 498 536 \$ pour l'exercice financier 2022.

#### Rapport financier municipal

La vérification des états financiers de l'année 2022 a été effectuée par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Pour 2022, les revenus s'élevaient à 4 559 338 \$ tandis que les dépenses et les affectations s'élevaient à 4 330 571 \$, laissant un excédent de fonctionnement de 228 767 \$. En ajoutant à ce montant les diverses affectations et opérations de financement, nous arrivons à un excédent de 498 536 \$.

#### **Immobilisations**

Les principales acquisitions en immobilisations 2022 incluent :

- Aménagement d'une piste piétonnière, chemin Hatley Centre 54 386 \$
- Équipements pour entretien des sentiers et piste de ski de fond 63 695 \$
- Reconditionnement de la transmission du véhicule #06 36 759 \$

L'année 2022, dans le contexte d'une post-pandémie, a été une année exceptionnelle sur le plan immobilier, rapportant à la municipalité 233 000 \$ de plus en droits de mutation et en taxes dues à des constructions nouvelles par rapport au budget anticipé. Nous avons également eu des postes vacants qui ont engendré des économies en frais administratifs le temps de pourvoir ces postes ainsi que des activités de loisirs en moins en raison des travaux de rénovations de nos salles communautaires. La municipalité a rendu davantage de services en raison de travaux partagés ce qui nous a apporté un surplus de 50 000 \$ pour l'exercice 2022 et nous avons perçu des sommes supplémentaires en transfert au montant de 46 207 \$. Finalement d'autres sommes attribuables à des fonds réservés notamment Parcs et terrains de jeux pour la somme de 77 174 \$.

En conclusion, la santé financière de la municipalité se porte très bien, grâce à son souci constant de rigueur et d'efficience dans la gestion de ses ressources.

Soyez assuré que votre conseil municipal continuera à planifier efficacement dans le but d'offrir des services de qualité, et ce, tout en respectant la capacité de payer des citoyens et citoyennes.

Merci de votre soutien continu.

Vincent Fontaine, maire

#### **COMMUNAUTAIRE**



## HORAIRE ESTIVAL DU BUREAU MUNICIPAL

De la Fête Nationale (24 juin) à la Fête du Travail (4 septembre), le bureau municipal fermera le vendredi à 12 h 30. Du lundi au jeudi le bureau demeure ouvert de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.



## PLAGE MASSAWIPPI (AYER'S CLIFF)

En raison de la pénurie de main-d'œuvre, la baignade est pour le moment interdite. Une offre d'emploi est toujours en vigueur pour le poste de sauveteur et les personnes intéressées peuvent envoyer leur CV à dg@ayerscliff.ca. Dans l'intervalle, l'accès à la plage (sans baignade) et aux aires de repos est toujours possible.

#### **NOUVEAU - Centre de location**

Services offerts: location de pontons et chaloupes de pêche, location de kayaks, planches à pagaie, canots et pédalos, vente de glace et vers de terre, vente de collations, breuvages, sandwiches et autres, vente et location de vestes de flottaison et de produits nautiques. Pour réservation ou informations: 819 679-2880 / locationdesquatrelacs.com



Heures d'ouverture : du 23 juin au 4 septembre de 8 h à 20 h et du 4 septembre au 9 octobre de 10 h à 18 h

Les résidents bénéficient (sur présentation d'une pièce d'identité) de 15% de rabais sur la location de ponton et de 10% sur la location de kayak et autres activités nautiques.

## PLAGE PLEASANT VIEW (NORTH HATLEY)

Gratuit pour les résidents du Canton de Hatley. Inscription obligatoire à l'Hôtel de Ville de North Hatley. Ouverture du 18 juin au 14 octobre, selon la température. Heures de surveillance de 10 h à 20 h ou selon le coucher du soleil.

Tennis libre gratuit pour les résidents du Canton de Hatley, enregistrement à la plage. Cours de tennis, cours de natation, cours de golf et camp de voile également offerts, informations à venir sur le site internet <u>northhatley.org</u> et inscription à l'Hôtel de Ville de North Hatley.



#### MARCHÉ CHAMPÊTRE DE NORTH HATLEY

Tous les samedis de 10 h à 12 h Du 17 juin au 14 octobre 2023

Au parc Rivière (accessible par le chemin de Capelton dans le Village de North Hatley).

Venez découvrir et soutenir près d'une trentaine de marchands et producteurs locaux dans une ambiance festive!

## RECHERCHE DE PHOTOS POUR LE CALENDRIER 2024

Nous sommes à la recherche des plus belles photos du Canton pour la réalisation de notre calendrier annuel. Le thème est ouvert et peut inclure les paysages, la nature, la faune, les activités de loisirs, le monde agricole, etc.



N'hésitez pas à nous faire parvenir vos photos en haute qualité tout au long de l'année à <u>reception@cantondehatley.ca</u>. Votre participation est grandement appréciée!

#### LE CROQUE-LIVRES INSTALLÉ À L'HÔTEL DE VILLE A BESOIN DE VOUS!

La municipalité fait un appel à la générosité des citoyens afin de regarnir sa boîte de partage de livres jeunesse. Nous recevons régulièrement des romans et livres pour adultes, par contre il manque de livres pour divertir les enfants et adolescents. Vous pouvez déposer vos ouvrages directement dans le croque-livre en tout temps ou à la réception de l'Hôtel de ville durant les heures d'ouverture. Merci pour votre collaboration et bonne lecture!

## STATIONNEMENT DANS LES AIRES DE VIRAGE

La Municipalité amende le règlement afin d'interdire le stationnement dans les 50 derniers mètres d'un cul-de-sac ou dans une aire de virage. Le but est de permettre aux camions d'utiliser les aires de virages en tout temps, que ce soit pour le déneigement ou autres usages.



#### ACCÈS À INTERNET HAUTE VITESSE AU QUÉBEC

Vous n'avez pas encore accès à internet haute vitesse? Nous vous invitons à suivre les étapes suivantes :

- 1- Consultez la carte interactive : <u>quebec.ca/gouverne</u> <u>ment/politiques-orientations/internet-haute-vitesse-etat-situation</u>. La carte interactive vous donnera l'état de la situation pour votre adresse.
- 2- Contactez le gouvernement : S'il s'avère que l'information fournie sur l'adresse civique saisie est erronée, ou si celle-ci n'apparait pas dans les résultats de la recherche, veuillez écrire à : carte.interactive@mce.gouv.qc.ca
- 3- Contactez la Municipalité : vous avez fait les étapes 1 et 2 et n'obtenez pas de réponse? S.v.p., contacter la Municipalité via la page cantonde hatley.ca/info/nous-joindre/



Vous trouverez ici quelques items pouvant être d'intérêt plus général. Le texte complet des procèsverbaux des séances du conseil est disponible sur le site internet : <a href="mailto:cantondehatley.ca/administration/proces-verbaux/">cantondehatley.ca/administration/proces-verbaux/</a>

#### SÉANCE DU CONSEIL DU 4 AVRIL 2023

#### Résidence principale de tourisme

La Municipalité interdit l'usage de résidence principale de tourisme dans plusieurs zones.

#### PRIMADA - protocole d'entente

Le conseil approuve une entente entre la ministre des Affaires municipales et la Municipalité, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Municipalité amie des ainés, pour l'aménagement d'une aire de détente et de loisirs avec pavillon multifonctionnel.

#### SÉANCE DU CONSEIL DU 2 MAI 2023

#### Modernisation de la collecte sélective

La Municipalité du Canton de Hatley signifie son intérêt à conclure une entente intermunicipale afin de déléguer à la MRC la responsabilité de négocier avec Éco Entreprises Québec une entente concernant la collecte et le transport des matières recyclables.

#### Club de conservation du lac Massawippi

La Municipalité verse 850 \$ au Club de Conservation du lac Massawippi pour soutenir ses activités en 2023.

#### COGESAF adhésion 2023-2024

La Municipalité adhère au Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) pour 2023-2024

#### Arts-cultures Massawippi – activité culturelle

Le conseil autorise une contribution de 3 500 \$ à Arts-cultures Massawippi pour la mise sur pied d'un événement d'initiation à la culture afin d'inaugurer le futur pavillon multifonctionnel.

## Journée nationale des patriotes – hissage du drapeau

La Municipalité hisse le drapeau des patriotes dans le cadre de la Journée nationale des patriotes, du 19 au 23 mai 2023.

#### Motion de remerciement à Pierre A. Levac

Le conseil tient à remercier chaleureusement Pierre A. Levac pour sa généreuse participation à la capsule vidéo réalisée par le Bureau Estrien de l'audiovisuel et du Multimédia (BEAM). Sa participation, à l'éloge du Canton de Hatley, était un reflet de son attachement et dévouement à la municipalité, pour laquelle il a agi comme maire de 1993 à 2013.

#### SÉANCE DU CONSEIL DU 6 JUIN

#### Règlement de stationnement

La Municipalité modifie le règlement afin d'interdire le stationnement dans les 50 derniers mètres d'un cul-de-sac ou dans une aire de virage.

#### Règlement de zonage 2023-39

La Municipalité modifie le règlement de zonage afin que toute activité de remblai ou déblai de plus de 100 m2 soit soumis à l'obtention d'un certificat d'autorisation.

#### Appui à la Fête nationale

Le conseil autorise un soutien financier 2 500 \$ à la Fête nationale 2023 à North Hatley, une initiative bénévole et un événement ouvert à tous les citoyens. Le même soutien a été fourni par North Hatley.

#### **Entente loisirs North Hatley – facturation 2022**

La Municipalité verse 32 403 \$ au village de North Hatley en vertu de l'entente de loisirs. L'entente concerne notamment la plage et la patinoire, entre autres.

#### Heures d'ouverture bureau été

De la Fête Nationale (24 juin) à la Fête du Travail (4 septembre), le bureau municipal fermera le vendredi à 12 h 30. Du lundi au jeudi le bureau demeure ouvert de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

## REMBLAI DÉBLAI - NOUVEAUTÉS IMPORTANTES

Vous voulez faire du remplissage de votre terrain ou une excavation importante?

Sachez que la Municipalité a adopté un projet de règlement pour encadrer les activités de remblai et de déblai sur l'ensemble de son territoire. Pour tout remblai ou déblai de plus de 100 m² (10mx10m), un certificat d'autorisation sera dorénavant requis.

#### LES TIQUES SONT PEUT-ÊTRE CHEZ VOUS! GARE AUX PIQÛRES!

L'arrivée du beau temps marque le début de la saison des tiques. Cette année encore, les tiques sont présentes dans la majorité du territoire de l'Estrie. En 2022, 296 cas de maladie de Lyme et 11 cas d'anaplasmose ont été recensés. Si elles ne sont pas traitées à temps, les maladies transmises par les tiques peuvent avoir de lourdes conséquences sur la santé d'une personne. Alors, la prudence est de mise pour l'ensemble de la population.

## Nos conseils de prévention contre les maladies transmises par les tiques

D'avril à novembre, assurez-vous de suivre nos conseils de prévention lors de vos sorties extérieures, principalement en forêt, dans les boisés, dans les hautes herbes, ou lors d'activités sur votre terrain (coupe de bois, jardinage...):

- Utiliser un chasse-moustiques contenant du DEET ou de l'icaridine:
- Porter des vêtements longs qui couvrent entièrement le corps;
- Privilégier la marche dans des sentiers dégagés et éviter de frôler la végétation;
- Au retour de l'activité, prendre une douche,
- Examiner votre corps et retirer les tiques trouvées le plus rapidement possible.

Les tiques peuvent aussi se retrouver sur votre terrain résidentiel! Nous vous conseillons donc de :

- Dégager les zones qui sont souvent fréquentées près de la maison;
- Retirer les couvertures de feuilles mortes, les broussailles et les mauvaises herbes sur le bord de la pelouse, autour des réserves de bois et du cabanon;
- Tondre la pelouse régulièrement;
- Éloigner les jeux et les carrés de sable des enfants du bord des terrains boisés et placer les sur une structure faite de copeaux de bois ou de paillis;
- Songer à installer des carreaux, du gravier ou des plantations en récipients sur les zones qui sont les plus près de la maison ou qui sont souvent fréquentées;
- Nettoyer et sceller les murs de pierre ou de ciment et les petites ouvertures du revêtement extérieur de votre maison;

• Éloigner les réserves de bois de chauffage et les mangeoires d'oiseaux loin de la maison.

Notez que d'autres conseils de prévention et une foule d'informations sont disponibles sur <u>santeestrie.qc.ca/tiques</u> et sur <u>quebec.ca/lyme</u>.

#### Que faire en cas de pigûre?

Si une tique vous a piqué, il est très important de la retirer le plus rapidement possible à l'aide d'une pince fine. En effet, le risque de transmission des maladies par les tiques augmente avec la durée de l'attachement de la tique. N'oubliez pas d'examiner vos enfants et vos animaux de compagnie! Ceux-ci sont également susceptibles de se faire piquer par des tiques.

En cas de piqûre de tiques, la Direction de la santé publique recommande d'appeler Info-Santé au 8-1-1 afin de valider si vous êtes admissible au médicament pour prévenir la maladie de Lyme (aussi appelé prophylaxie). Ce médicament est efficace pour prévenir la maladie de Lyme, mais ne prévient pas l'anaplasmose. Vous pouvez vous procurer ce traitement préventif auprès de votre pharmacien ou de votre médecin.

#### Que sont l'anaplasmose et la maladie de Lyme?

La maladie de Lyme est la maladie transmise par une tique la plus connue au Québec. Ses symptômes les plus courants sont une rougeur sur la peau à l'endroit de la piqûre, la fièvre, la fatigue, des maux de tête, et des courbatures. Ces symptômes apparaissent généralement au cours du mois qui suit la piqûre de tique. Il est important de consulter un médecin si des symptômes apparaissent, car cette infection se traite avec des antibiotiques!

L'anaplasmose est une maladie plus récente en Estrie. Elle se traduit par de la fièvre, des frissons, des maux de tête, des courbatures et des malaises gastro-intestinaux. Ces symptômes apparaissent généralement 1 à 2 semaines après la piqûre de tique. Chez la plupart des gens, les symptômes sont modérés ou bénins et se traitent avec des antibiotiques. Toutefois, les personnes âgées et les personnes dont le système immunitaire est affaibli, peuvent être atteintes plus gravement et pourraient nécessiter une hospitalisation.

Encore cet été, soyez prudent dans vos sorties en forêt, en camping, près de l'eau... Partout où l'herbe est haute! On vous préfère en santé!



## Ça va à l'écocentre!



Les objets et matériaux qui <u>ne sont pas</u> des déchets ultimes encombrants sont acceptés sans frais aux écocentres de Sherbrooke.

Accès gratuit aux résidents du Canton de Hatley avec preuve de résidence.

#### MATÉRIAUX ACCEPTÉS AUX ÉCOCENTRES DE SHERBROOKE QUI NE SONT PAS DES DÉCHETS ULTIMES ENCOMBRANTS :

Ameublement: Matelas, meubles en bois

**Articles de sport** Vélos, tricycle, vélo pour enfant, trottinette, bâtons de golf, skis

#### Appareils électroménagers :

Réfrigérateur, congélateur, four, four à micro-ondes, climatiseur, laveuse, lave-vaisselle, sécheuse, cuisinière, fontaine, refroidisseur et distributeur d'eau

Petits électroménagers: Barbecue, bouilloire, autocuiseur, robot culinaire, rasoir, sèche-cheveux, mélangeur, aspirateur, cafetière, fer à repasser, planche à repasser, grille-pain, pèse-personne

Appareils électroniques: Ordinateur, téléviseur, écran, tablette, radio, lecteur audio, jouet électronique, système d'alimentation UPS, chargeur

**Bois transformé:** Peint, traité, réutilisable ou provenant de palettes, meubles

**Bois naturel:** Branches, bûches, résidus d'émondage et troncs

Divers: Glacières, livres

Matériaux de construction, de rénovation ou de démolition: Fenêtres, madriers, miroir, planches, bardeaux, gypse, revêtements en aggloméré ou aluminium, panneau isolant, panneau de fibre de bois, panneau de copeaux de bois, porte, porte-patio, bois traité, contreplaqué, céramique et tuile, palette en bois

Matériaux granulaires : Asphalte, pierre, brique, béton, roc, sable et terre non contaminée

Matières recyclables acceptées par la collecte sélective: Papier, carton, contenants de verre, de plastique, de métal

Matières textiles: Vêtements, guenilles, draps, serviettes, édredons, couettes, rideaux en tissu, tissus, nappes en tissu

Objets en métal: Baignoire en acier et fonte, étagère en métal, classeur, chaise en métal, chauffe-eau, évier en acier, courroies, fer, aluminium, contenants de peinture vides, échangeur d'air

Outils de jardinage et d'entretien des sols: Tondeuse à gazon, souffleur à feuille, souffleur à neige, scie à chaîne, petit moteur

Outillage électrique et accessoires pour la construction: Perceuse, scie, banc de scie, génératrice, ponceuse, pompe, échelle et escabeau, rectifieuse

**Pneus :** Pneus d'auto avec ou sans jantes, pneus de camionnette, de vélos sans jantes

**Résidus de jardin ou de râtelage :**Feuilles mortes, plantes, tourbe, gazon et petites branches

Résidus domestiques dangereux (RDD): Aérosol, ampoules, décapant, peinture, huile, solvant, goudron, pesticides, piles, propane, batteries de véhicules, etc.

**Styromousse:** Isolation, emballage ou alimentaire



#### DÉCHETS ULTIMES ENCOMBRANTS :

- Canapés et fauteuils
- Drains pluviaux
- Fibre de verre et acrylique (douches, canots, etc.)
- Sièges d'auto pour enfants
- ► Tapis, linoléum (prélart) et sous-tapis
- ▶ Toile à bâche
- ▶ Toile de piscine
- Tuyau ABS
- Vinyle

En longueur de 4 pieds et moins

# QUOI FAIRE DES OBJETS EN MÉTAL?

## Collecte du métal du 17 au 23 août

S.V.P. mettre les objets en métal en bordure du chemin dès le 17 août.

**Exemples:** Baignoire en acier et fonte, étagère en métal, classeur, chaise en métal, chauffe-eau, évier en acier, réfrigérateur, cuisinière, clôture, BBQ, etc.





## Permis de feu extérieur

Les municipalités membres de la Régie de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est, dont le Canton de Hatley, ont choisi de centraliser et d'uniformiser la gestion des feux extérieurs.



## Foyer pare-étincelles



AUTORISÉ

#### **EN TOUT TEMPS SANS PERMIS**

Le feu en plein air contenu dans un foyer extérieur munit d'un couvercle pare-étincelles et reposant sur un fond empierré est autorisé en tout temps. Il est de la responsabilité de la personne qui allume un feu que la fumée n'incommode pas les voisins.



#### Feu à ciel ouvert



**AVEC PERMIS** INDICE BAS OU MODÉRÉ



INDICE ÉLEVÉ, TRÈS ÉLEVÉ OU EXTRÊME

#### L'INDICE DE DANGER INCENDIE, VOUS CONNAISSEZ?

À chaque jour et pour chaque région, dès le printemps, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) émet un indice de danger d'incendie. Nous vous invitons à consulter le site internet sopfeu.qc.ca avant d'allumer un feu à ciel ouvert.

. AUTORISÉ .

INTERDIT -

Bas

Modéré

Élevé

Très élevé

Extrême



#### POUR OBTENIR UN PERMIS DE FEU À CIEL OUVERT (AUCUN FRAIS)

#### Par téléphone

Régie incendie Memphrémagog Est 819 838-5877 poste 209

#### Par formulaire internet

Formulaire feu à ciel ouvert :

regieincendieest.ca/feux-agrave-ciel-ouverts



#### **Questions?**

Régie incendie Memphrémagog Est 2100, route 143, Hatley QC J0B 4B0 819 838-5877 poste 209 prevention@regieincendieest.com regieincendieest.ca

#### LE BARRAGE MASSAWIPPI: UNE GESTION COMPLEXE

#### **UNE GESTION EN PARTENARIAT**

La Municipalité reçoit régulièrement des appels de citoyens qui se préoccupent de la gestion du barrage et surtout de son effet sur le niveau du lac Massawippi. Si la manutention de la vanne du barrage se fait localement, sa gestion est faite en collaboration avec le Centre d'expertise hydrique du Québec du ministère de l'Environnement. Le ministère de la Faune est aussi un partenaire dans la gestion du barrage, notamment dans la protection des habitats de poisson.

Le niveau recherché pour le lac de même que les débits nécessaires à la rivière sont des considérations constantes pour les partenaires.

#### **UN OUTIL IMPARFAIT**

Le barrage de la rivière Massawippi est l'outil permettant de réguler, jusqu'à un certain degré, le niveau du lac et le débit de la rivière Massawippi. Le barrage est un outil important dans cette gestion, mais avec des limites importantes.

Lors d'un coup d'eau important, le barrage n'est qu'un déversoir – l'eau passe par-dessus. Pour ceux qui le connaissent moins, ce barrage ne fait pas la moitié de la rivière – le reste est constitué de l'ouvrage de retenue dont le niveau est fixe.

Lors d'une période de sécheresse, le barrage peut certainement ralentir l'écoulement de l'eau vers la rivière au profit du lac, mais il doit du même coup maintenir suffisamment de débit d'eau pour réduire les impacts sur les milieux de vie aquatique de la rivière. Ce débit minimum vers la rivière est habituellement établi par le ministère de la Faune.

#### **MÉTÉO INSTABLE**

L'instabilité météorologique rend la gestion du barrage de la rivière Massawippi plus complexe. Du moins, elle réduit son efficacité dans la gestion du niveau du lac et du débit d'eau de la rivière. Afin d'agir en amont et de voir venir, les intervenants consultent constamment les prédictions météorologiques, mais comme vous le savez, ces outils sont imparfaits. Le barrage permet des ajustements lents et graduels, il ne peut répondre de façon efficace à une montée rapide des eaux causée par un coup d'eau. Ces coups d'eau deviendraient, selon les experts, plus fréquents.

#### **DISTRIBUTION D'UNE RESSOURCE**

Une sécheresse prolongée nous laisse plus de temps pour réagir qu'un coup d'eau. Cependant, il faut à la fois maintenir de l'eau dans le lac sans assécher la rivière. Il s'agit alors de distribuer, en tenant compte d'intérêts parfois contradictoires, une ressource (eau) temporairment insuffisante. Si la sécheresse est significative et de longue durée, le niveau du lac sera inévitablement trop bas et le débit de la rivière sera nécessairement trop faible. Malheureusement, ce scénario deviendrait de plus en plus réaliste pour les prochaines années. Toujours selon les experts, les périodes de chaleur intense et de sécheresse deviendraient aussi plus fréquentes dans l'avenir.



#### RECENSEMENT DES ANIMAUX



La municipalité de Canton de Hatley a mandaté la Société protectrice des animaux (SPA) de l'Estrie pour assurer le service de protection et de contrôle des

animaux de compagnie ainsi que pour enregistrer et émettre les licences pour les chiens et les chats.

Un recensement sera effectué à la fin du mois de juin et au début du mois de juillet 2023. Pour ce faire, des recenseurs de la SPA de l'Estrie, dûment identifiés, se présenteront à votre porte afin de procéder à l'enregistrement de vos animaux et de vous remettre un médaillon d'identification pour chacun d'entre eux. Le port de ce médaillon est très important puisqu'il assure un retour rapide à la maison en cas de perte ou de fugue de votre animal.

#### **Obligations et tarifications**

L'enregistrement des chats et des chiens est obligatoire en vertu du règlement municipal. De plus, depuis le 3 mars 2020, l'enregistrement de tous les chiens est obligatoire au Québec en vertu de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens.

La licence est valide du 1er janvier au 31 décembre et est renouvelable tous les ans.

#### **Tarification 2023**

Chien stérilisé : 45,00 \$ \* Chien non stérilisé : 55,00 \$

Chat stérilisé : 35,00 \$ \* Chat non stérilisé : 45,00 \$

\* Preuve de stérilisation requise

En mandatant ainsi la SPA de l'Estrie et adoptant cette réglementation, votre conseil municipal démontre que le bien-être de vos animaux lui tient à cœur.



#### ARTS-CULTURES MASSAWIPPI

## 3 municipalités s'unissent avec ARTS-CULTURES MASSAWIPPI et proposent plus de 15 projets artistiques et culturels!

Le Pub La Cie Vilandré était bondé lors du double lancement des projets de l'année de Arts-Cultures Massawippi débutant par ses 2 expositions d'arts visuels l'Art en Jeu et annonçant une panoplie de bonnes nouvelles!

C'est en présence de la mairesse de Hatley, madame Hélène Daneau; du maire du Canton de Hatley, monsieur Vincent Fontaine; du représentant de la mairesse de North Hatley monsieur Michel Desrosiers, élu municipal; de l'attachée politique du député d' Orford, Madame Laura Pagé et de madame Marianne Mondon, du Conseil Culture Estrie ainsi que de nombreux artistes et citoyens que plusieurs annonces ont été faites.

Les 3 municipalités présentent ont appuyé d'un même souffle, l'organisme ACM financièrement pour un total de 16,500\$, permettant de proposer plus de 15 projets artistiques et culturels de juin à décembre pour tous les âges et les goûts.

Pour plus d'information sur les activités en cours et à venir, visitez <u>artsculturesmassawippi.org</u>



#### AVIS AUX PROPRIÉTAIRES D'OISEAUX D'ÉLEVAGE

Grippe aviaire : virus hautement pathogène H5N1 au Québec

#### L'INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE H5N1 A ÉTÉ IDENTIFIÉE AU QUÉBEC CHEZ DES OISEAUX SAUVAGES ET DES OISEAUX D'ÉLEVAGE.



## SURVEILLEZ CES SIGNES CLINIQUES CHEZ VOS OISEAUX :

- manque d'énergie et d'appétit;
- diminution de la production d'œufs et ponte de nombreux œufs à coquille molle ou sans coquille;
- enflure de la tête, des paupières, de la crête, des caroncules et des jarrets;
- toux, éternuements et signes nerveux;
- diarrhée;
- mangue de coordination;
- mort subite.

En cas de mortalités inhabituelles ou de signes de la maladie, consultez un médecin vétérinaire. Si c'est impossible, composez le 450 768-6763 afin de joindre la ligne d'urgence pour l'influenza aviaire de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour signaler des oiseaux malades ou le 1 844 ANIMAUX pour communiquer avec la Centrale de signalement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).



#### ÉVITEZ TOUT CONTACT ENTRE VOS OISEAUX ET LES OISEAUX SAUVAGES.

Retrouvez des informations importantes à ce sujet au Québec.ca/Grippeaviaire.



#### **CONFORMEZ-VOUS.**

Règlement sur les conditions de salubrité des lieux de garde d'oiseaux captifs.



ÉVITEZ TOUT LIEN ENTRE LES PETITS ÉLEVAGES D'OISEAUX ET LES ÉLEVAGES COMMERCIAUX.



## APPLIQUEZ RIGOUREUSEMENT LES MESURES DE PRÉVENTION ET DE BIOSÉCURITÉ DANS LES ÉLEVAGES.

Visitez la page de <u>l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles</u> pour plus d'information.

Afin de prévenir la propagation de la maladie, des **ZONES DE CONTRÔLE PRIMAIRE (ZCP)** sont établies autour des élevages positifs.

À l'intérieur de ces zones, le transport d'oiseaux, de leurs produits ou sous-produits et des objets exposés aux oiseaux est réglementé. Certains déplacements sont interdits alors que d'autres nécessitent un permis.

- Vérifiez tout d'abord si vous êtes situé dans une ZCP en consultant la page Zone de l'influenza aviaire - ACIA;
- Utilisez <u>l'outil interactif sur la page Web de l'ACIA</u> pour obtenir des informations sur les permis requis ainsi que sur les conditions de transport des oiseaux et des sousproduits dans les ZCP.
- Pour obtenir des renseignements ou de l'aide concernant les permis et les autorisations de contrôle des déplacements dans les ZCP, les propriétaires de petits élevages ou d'oiseaux fermiers peuvent communiquer avec le MAPAQ par courriel à l'adresse permisZCPdeplacement@mapaq.gouv.qc.ca.

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LA GRIPPE AVIAIRE, CONSULTEZ LA PAGE QUÉBEC.CA/GRIPPEAVIAIRE.







#### LE RUISSEAU GRASS ISLAND ET SON OR

Le ruisseau Grass Island draine tout le sud-est du secteur de Rock Forest (Sherbrooke) et son cours principal de près de 10 km de longueur prend sa source dans la partie nordouest du Canton de Hatley.

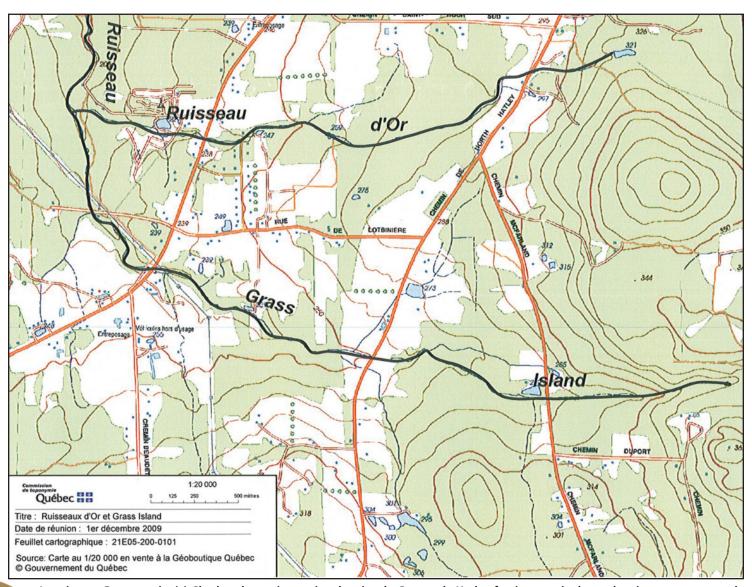
Le nom du ruisseau proviendrait d'un ancien îlot marécageux qui était localisé à son embouchure dans la rivière Magog et qui a été inondé lors de la mise en eau du barrage de Rock Forest en 1911. Le nom apparait déjà sur une carte cadastrale de 1864 du canton d'Ascot. Cependant, le nom de ce ruisseau est associé à un événement minier important dans la région : une ruée vers l'or. En effet, en 1823, bien avant le Klondike au Yukon, des pépites d'or sont découvertes en Beauce qui subit la première ruée vers l'or dès 1846 et les Cantons-de-l'Est suivront dans les années 1860.

Dans la région de Sherbrooke, la seule véritable exploitation a été faite au ruisseau Grass Island. C'est en 1863 que le général américain H. P. Adams met sur pied la Golconda Mining Company pour exploiter les placers aurifères à l'ouest du chemin de Sainte-Catherine et au sud de la rue de Lotbinière. À l'été 1865, la mine Golconda emploie 40 travailleurs. En trois semaines, ceux-ci trouvent de l'or pour une valeur entre 1 000 \$ et 2 000 \$. En 1866, la Golconda y opère un concasseur motorisé afin d'écraser la pierre pour en extraire l'or. Un puits est même creusé à une profondeur de près de 10 m dans l'une des veines de quartz. La compagnie cesse cependant ses opérations en septembre 1866.

Vers 1880, le site est de nouveau exploité par messieurs Stewart et A. Bowen. Abandonné de nouveau, le site est repris en 1898 par le colonel Charles King de Sherbrooke. En 1905 et 1906, C. E. Kennedy de Beebe Plain et le géologue Joseph Obalski y extraient un peu d'or, soit à partir du quartz soit en lavant le sable à la batée.

En 1935, le géologue Harold William McGerrigle fait un sérieux inventaire du site et y trouve de l'or de qualité variable. Finalement, au cours des décennies suivantes, plusieurs prospecteurs continuent de laver à la batée le sable du ruisseau Grass Island, avec des résultats mitigés.

Jean-Marie Dubois (Université de Sherbrooke) et Gérard Coté (Société d'histoire et du Musée de Lennoxville-Ascot)



Le ruisseau Grass est situé à Sherbrooke, mais certains chemins du Canton de Hatley feraient partie de son bassin versant comme la Montée Lapointe et le chemin Montplaisir.